

RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026 - FGA

Nous avons le plaisir de vous transmettre plusieurs renseignements concernant **la prochaine rentrée scolaire** qui répondent aux nombreuses questions que celle-ci suscite. Plusieurs informations importantes sont inscrites aux pages suivantes. Ainsi, **nous insistons** afin que vous preniez connaissance de **tout le document** et que vous le conserviez précieusement.

HORAIRE - INFORMATION

- Le centre administratif du Centre de services scolaire des Trois-Lacs ainsi que le centre des Belles-Rives seront fermés du 21 juillet au 1 août 2025.
- Les cours d'été sont arrêtés du 21 juillet au 8 août 2025.
- Les **journées d'accueil** pour la prochaine rentrée scolaire sont prévues dès le 26 août selon l'information inscrite dans la section du même titre du document. La **présence à ces dernières est obligatoire**.
- Le 1^{er} jour officiel d'école est le mardi 2 septembre 2025.
- Une lettre de la rentrée scolaire sera envoyée uniquement aux élèves qui sont officiellement inscrits pour l'année scolaire 2025-2026 à partir de la mi-août.

AVIS DE DÉMÉNAGEMENT

Si vous déménagez, changez de numéro de téléphone ou d'adresse courriel, n'oubliez pas de nous en informer par courriel ou par téléphone. Ces données sont transmises au ministère et c'est par le biais de ces dernières que vous recevez les documents de leur part.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Veuillez cliquer sur le titre afin d'accéder aux informations dans le document.

- [RENTRÉE SCOLAIRE](#)
- [MOZAÏK – PORTAIL](#)
- [RÉUSSITE À L'ÉCOLE](#)
- [ASSIDUITÉ SCOLAIRE](#)
- [ACTIVITÉS](#)
- [MODE DE VIE](#)
- [DIVERS](#)



RENTRÉE SCOLAIRE

Fréquentation de jour

Le Centre des Belles-Rives accueillera les élèves qui s'inscrivent pour une **première fois le 28 août 2025**, de 8 h 45 à 12 h. Les élèves qui étaient inscrits pour l'année scolaire 2024-2025 et qui poursuivent leurs études sont attendus le 27 août 2025 aux mêmes heures.

Fréquentation de soir et Formation à distance

Le Centre des Belles-Rives accueillera les élèves qui s'inscrivent pour une **première fois le 2 septembre 2025 à 18h**. Les élèves qui poursuivent leurs études sont attendus le 26 août 2025 à 18 h 30 selon l'horaire habituel.

Fonctionnement

Lors de ces journées, plusieurs informations vous seront transmises et des documents devront être signés afin d'officialiser votre inscription. Vous récupérerez au même moment une copie de votre horaire et les cahiers d'exercices, si nécessaire.

Vous devrez vous présenter au local selon l'ordre alphabétique de votre nom de famille. Cette information sera affichée dans l'entrée sur le babilard.

MOZAÏK – PORTAIL



Plate-forme sur laquelle on retrouve toutes les informations pertinentes à ton cheminement scolaire en un coup d'œil.

Pour te connecter, il faut te rendre à l'adresse <https://mozaikportail.ca> ou télécharger l'application gratuite sur ton cellulaire.

RÉUSSITE À L'ÉCOLE

Les cours sont offerts du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 16 h 15 pour les élèves de jour, mais leur présence est requise selon un horaire qui peut varier. En revanche, les élèves de soir doivent obligatoirement assister aux cours les mardis et jeudis, de 18 h 30 à 21 h 30.

Nous considérons la **présence aux cours comme la première condition de réussite**. Nous comptons sur vous afin que les rendez-vous avec les spécialistes de la santé soient fixés idéalement après les heures de cours ou durant les congés, en vous référant au calendrier scolaire. Évidemment, il en va de même pour les vacances et les voyages.



ASSIDUITÉ SCOLAIRE

L'assiduité a un **impact positif direct sur les apprentissages**. Elle permet à l'élève de rester motivé, de développer de bonnes habitudes de vie et de bâtir des liens positifs sur les plans scolaire et social. En fréquentant régulièrement l'école, l'élève développe une éthique de travail. Il apprend l'importance d'être ponctuel, de respecter les délais et d'assumer la responsabilité de leur éducation. Ces compétences sont essentielles pour réussir dans n'importe quelle sphère de la vie adulte.

Si l'assiduité d'un élève **ne correspond pas aux attentes du centre**, nous serons dans l'obligation de **fermer la fréquentation** de ce dernier.

Un élève qui fait le choix de partir en vacances alors que le centre offre des cours, pourrait ne pas être en mesure de réintégrer ses classes à son retour. Il en va de même pour les élèves qui arrivent en retard ou qui partent avant la fin de la période régulièrement. En effet, notre liste d'attente est importante et nous prioriserons les élèves qui s'investissent dans leur projet; assister à leurs cours.

ACTIVITÉS

Afin de développer leur sentiment d'appartenance, nous invitons les élèves à s'impliquer dans les activités proposées par le centre. N'hésitez pas à soumettre des idées pour vous y sentir comme chez vous.

MODE DE VIE

Le *Mode de vie* sera présenté aux élèves lors de la rentrée scolaire et devra être signé. Il sera important de s'y conformer et d'accepter les conséquences en fonction des gestes posés.

Un montant pourrait être facturé à l'élève pour tout bien endommagé appartenant à l'école ou à une personne.

DIVERS

Carte étudiante

La prise de photo aura lieu aux cours des jours suivants la rentrée, si nécessaire. Les élèves concernés seront appelés en classe.

Une carte sera émise uniquement sur demande.



Casier et cadenas

L'élève qui souhaite avoir un casier et un cadenas pour l'année scolaire doit se présenter au secrétariat. Il est important de comprendre que le nombre de casiers est limité. Le fonctionnement est de type « Premier arrivé, premier servi ».

Stationnement

Il est interdit pour les élèves de se stationner dans le stationnement des employés. Une vignette est requise pour tous les étudiants. Pour l'obtenir, la demande doit être faite au secrétariat. Le nombre de places est limité et diffère d'une journée à l'autre en fonction du nombre d'élèves qui doivent se présenter selon leur horaire.

Justification d'absences

Il **n'est pas nécessaire pour le parent** d'un élève mineur de communiquer avec l'école pour informer de l'absence de son enfant.

Seul un billet de spécialiste ou une demande de comparution en cour peut motiver une absence. Ainsi, l'élève doit remettre au secrétariat dès son retour la pièce justificative. Si l'absence est prévue pour plusieurs journées, il est important d'en informer le secrétariat avant son retour afin que la fréquentation ne soit pas fermée.

Élèves majeurs

Aucune information ne sera transmise aux parents des élèves majeurs sans le consentement de l'élève.

Bonne année scolaire!